



AN 01/PR 02

## Bulletin de préinscription

Vous désirez vous inscrire au Centre d'Aviation du Bassin de Briey et nous vous en remercions.  
Nous vous demandons de répondre aux questions ci-dessous et de renvoyer ce bulletin recto verso  
par mail à [cabbdoncourt@gmail.com](mailto:cabbdoncourt@gmail.com)  
Ce bulletin sera présenté lors de la prochaine réunion du bureau de l'association et votre inscription  
deviendra définitive après approbation de ce bulletin.

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

**Sexe :** H  F

**Date de naissance :** ..... **Lieu de naissance :** .....

**Nationalité :** .....

**Adresse :** .....

.....

**Profession :** .....

**N° téléphone :** .....

**Adresse E-mail :** .....

**Vos disponibilités :** en semaine  le week-end

**Etes-vous déjà pilote :** NON  OUI

**Si NON :**

**Datez et signez en bas de la page**

**Si OUI :**

**Etes-vous licencié à la FFA :** OUI  NON

**Licence TT : N°** ..... **ou PPL : N°** .....

**Date de validité de la licence :** .....

**Date de validité de la visite médicale :** .....

**Types d'avions pilotés :** .....

.....

**Quel est le nom de votre précédent aéroclub ?**.....

**Pour quelles raisons vous inscrivez vous à l'aéroclub de Doncourt ?**.....

.....

.....

**Avez-vous eu des incidents ou accidents aéronautiques ?** .....

.....

**Avez-vous des dettes envers votre ancien aéroclub ?**.....**si OUI combien ?**.....€

Nous vous remercions d'avoir consacré un peu de votre temps pour répondre à ce questionnaire et espérons  
vous compter bientôt parmi nous.

**Date et signature du postulant**

**Date et signature du représentant du bureau**

En signant le présent bulletin de pré-inscription, le membre ou futur membre du CABB reconnaît avoir pris connaissance et accepte  
sans réserve les consignes au verso du présent document relatives à la protection des données personnelles.

## **Protection des données personnelles des membres du CABB et futurs membres**

Le **RGPD** (Règlement Général de Protection des Données) a été adopté le 27 avril 2016. Il est entré en vigueur le **25 mai 2018**.

Le règlement dit « RGPD » a pour but d'unifier la réglementation des pays européens en matière de protection des données à caractère personnel et de responsabiliser les acteurs privés et publics. On entend ici par **traitement des données à caractère personnel** toute opération portant sur des données qui se rapportent à une personne physique, qu'elle soit identifiée ou seulement identifiable (exemples : nom, prénom, email, adresse postale, adresse IP, données de localisation ...).

**Par les présentes consignes, les membres du CABB et futurs membres sont informés que :**

- La collecte de certaines de leurs données à caractère personnel est nécessaire au bon fonctionnement du CABB ainsi qu'à la pratique de leur loisir conformément à la réglementation en vigueur.
- Ces données sont collectées par le CABB uniquement dans le cadre de la relation membre ou futur membre / Association, pour les besoins de fonctionnement du CABB et pour le respect de la réglementation imposée par les différents organismes dont dépend le CABB.
- Elles sont réservées à l'usage exclusif du CABB, et le cas échéants de ses sous-traitants (Openflyer, système en ligne gérant les réservations des vols, la validité des licences de pilote, la validité des licences d'instructeurs, la validité des visites médicales), des organismes dont dépend le CABB (FFA, OSAC), et pour la bonne transmissions des informations relatives au CABB vers ses membres ou futurs membres.
- Concernant les instructeurs, comme l'impose la réglementation, ils prennent connaissance par les présentes consignes que leur licence d'instructeur sera affichée au sein du club.
- En cas de procédure contentieuse, les membres ou futurs membres sont informés que ces informations pourront être portées à la connaissance de l'institution judiciaire et des parties en cause.
- Le Responsable de Traitement (RT) au sein du CABB pour les données personnelles concernant les membres ou futurs membres du CABB est le président du club, à défaut les membres du bureau de l'association.
- A moins que le membre ou futur membre ne donne son accord exprès, ses données à caractère personnel ne seront pas utilisées par le CABB à d'autres fins que celles visées dans la présente note.
- Le CABB conservera les données recueillies pendant un délai maximum de 1 an à compter du départ définitif du membre de l'association. Les informations des livrets pédagogiques des élèves pilotes seront conservées, comme l'impose la réglementation, 3 ans après la date de fin de formation.
- Le membre ou futur membre dispose, parallèlement aux éventuelles procédures existantes, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement et du droit à la portabilité de ses données à caractère personnel recueillies par le CABB. Ce droit, dès lors qu'il ne s'oppose pas à la finalité du traitement, peut être exercé en adressant une demande par courrier ou e-mail au responsable de traitement dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus.
- Le délai de réponse est d'un mois maximum. Le refus doit être motivé et en cas de refus le membre ou futur membre peut saisir la CNIL (3 place de Fontenoy, 75334 PARIS) ou saisir une autorité judiciaire.